

# DE VILLES... EN VILLAGES

## Saison culturelle départementale 2021-2022

### DEMANDE DE SUBVENTION

À retourner **avant le 30 juin 2021**  
pour un spectacle entre le 1<sup>er</sup> septembre 2021 et le 28 février 2022  
ou **avant le 15 novembre 2021** pour un spectacle entre le 1<sup>er</sup> mars  
et le 31 août 2022

Commune de : .....

ou

Nom de l'organisme ou association : .....

(Cocher la case correspondante)

Adresse postale : .....

.....

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

N° de SIRET (obligatoire) : .....

Tél. : .....

Courriel : .....

Spectacle choisi : .....

Prix de vente : .....

Date pressentie : .....

Lieu exact du spectacle : .....

Horaire : ..... Prix d'entrée : .....

Nom et téléphone pour les réservations : .....

.....

Signature :

**Bulletin à photocopier et à renvoyer accompagné d'un RIB :**

- par courrier :

Saison culturelle départementale « De villes... en villages »

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - DIRECTION DE LA CULTURE

2 rue Charles de Gaulle - 42022 Saint-Étienne cedex 1

- ou par mail à [florence.perrel@loire.fr](mailto:florence.perrel@loire.fr)

*Vous pouvez aussi remplir ce formulaire en ligne sur [loire.fr](http://loire.fr)*